



BIOCONTRÔLE

Beloukha®

Naturel et rapide

Origine végétale

Contact strict

Rapidité d'action

Biodégradabilité rapide

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Beloukha®

Beloukha® est listé produit de biocontrôle comme substance active d'origine végétale. Beloukha® permet le contrôle des pampres de la vigne, le défanage de la pomme de terre, la suppression des rejets des cultures fruitières, la dessiccation du soja, des cultures porte-graines et l'ébourgeonnage du tabac.

Caractéristiques techniques

Composition

680 g/l acide pélargonique

Formulation

EC (concentré émulsionnable)

Classement

Danger.  H315. H318

N° AMM

2140255

Code HRAC

Acide pélargonique : 0

ZNT

5 mètres

Délai de rentrée

24 heures





Cultures cibles	Usages	Doses	Délais avant récolte (jrs)	Spécifications d'usage
Agrumes (oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier, limettier)	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Framboisier, mûrier, mûrier des haies	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Grenadier	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Kiwi	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Noisetier	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Olivier	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommette	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Prunier	Inhibition et suppression des rejets	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 14 jours minimum
Pomme de terre	Défanage	16 l/ha	1	1 application max/an
Porte-graines	Dessiccation	16 l/ha	-	2 applications max/an avec un intervalle de 5 jours minimum Application entre les stades BBCH91 et BBCH99
Soja	Dessiccation	16 l/ha	1	2 applications max/an avec un intervalle de 5 jours minimum
Tabac	Ebourgeonnage	6 l/ha	-	4 applications max/an avec un intervalle de 7 jours minimum
Vigne (+ de 4 ans)	Épamprage	16 l/ha	1	3 applications max/an Application jusqu'au stade BBCH77

Beloukha® est également homologué pour le désherbage de la vigne et du bananier, des cultures fruitières et les traitements généraux. Se référer à la partie herbicide.

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45%, et ne pas appliquer ce produit de novembre à février pour les usages inhibition et suppression des rejets et dessiccation des portes-graines.

Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes.

Protection des personnes présentes et des résidents : 0 mètre car produit de biocontrôle sauf pour les usages inhibition et suppression des rejets, dessiccation du soja et des porte-graines, Limitation de croissance des organes aériens du tabac) : Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation ou le dernier rang traité et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement;

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.



5 L Gozai®
+ 10 L Beloukha®